

MEMENTO SECURITE INCENDIE

La commission de sécurité vous a prescrit la réalisation d'un memento sécurité

Ce document est un modèle pour tout type d'établissements en dehors des U et J

*Il doit être adapté à votre établissement pour être efficace en matière de formation de vos personnels**

Il vous suffit de préciser les procédures et les moyens de secours en place dans vos locaux et d'illustrer le document à partir de photographie dans les champs « visuels » ou localisation

Groupement prévention incendie - SDIS 85

** Cette action de formation doit avoir lieu dès son intégration (fait partie de la procédure d'accueil) et quelle que soit la durée du contrat.*

Elle peut être répétée annuellement en complément des formations à la manipulation des moyens de secours

Elle doit être consignée dans le registre de sécurité

Site :

Auteur :

Mise à jour :

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

La prévention incendie a pour but d'éviter l'écllosion d'un sinistre, de limiter sa propagation, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours dans les [Etablissements Recevant du Public \(ERP\)](#).

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met en œuvre :

- Des moyens constructifs : stabilité au feu, résistance au feu, nombre de sorties...
- Des moyens techniques : alarme – moyens de secours ... (voir fiches ci-après)
- Des moyens actifs : consignes et procédures de prévention incendie, formation...

Cependant, toutes ces dispositions ne sont efficaces que si chacun d'entre nous en a connaissance et si [les installations sont vérifiées et entretenues régulièrement](#).

La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous ...

- ✓ Respectez l'interdiction de fumer ;
- ✓ N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint ;
- ✓ N'utilisez pas de blocs ou rallonges multiprises ;
- ✓ Eteignez les cafetières et autres appareils « chaud » avant votre départ ;
- ✓ N'empêchez pas la fermeture des portes coupe-feu (cales ou liens) ;
- ✓ Ne vous servez pas des dégagements comme stockages ;
- ✓ Evitez les accumulations de matières combustibles (linges, cartons, mobiliers...) en dehors des locaux spécifiquement dédiés au stockage ;
- ✓ Jetez à la poubelle tout ce qui est inutile ;
- ✓ Repérez l'emplacement des différents moyens de secours à votre disposition et formez-vous à leurs manipulations ;
- ✓ Restez vigilant en permanence :

1 incendie accidentel toutes les 2 minutes en France

Moyens nécessaires



1^{ère} minute



2^{ème} minute



3^{ème} minute



4^{ème} minute

CONSIGNES INCENDIE SIMPLIFIEES

Vous êtes témoin d'un départ de feu



Déclenchez l'alarme depuis un déclencheur manuel



Guidez et contrôlez l'évacuation en fermant les portes derrière vous



Alertez les pompiers (0)18 sur poste interne ou 112 sur portable



Mettez en oeuvre les moyens de secours pour limiter le développement et la propagation du feu

Ne jamais pénétrer dans un local sans aucune visibilité



coupures énergie - fermeture portes - moyens d'extinction et désenfumage

ACCUEIL DES SAPEURS POMPIERS

*Lorsque l'effectif le permet, une partie du personnel se charge de faire évacuer le public et l'autre peut commencer à attaquer le départ de feu - **SINON, la priorité est l'évacuation du public***



PLAN D'INTERVENTION et D'EVACUATION

Description :

Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours.

Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :

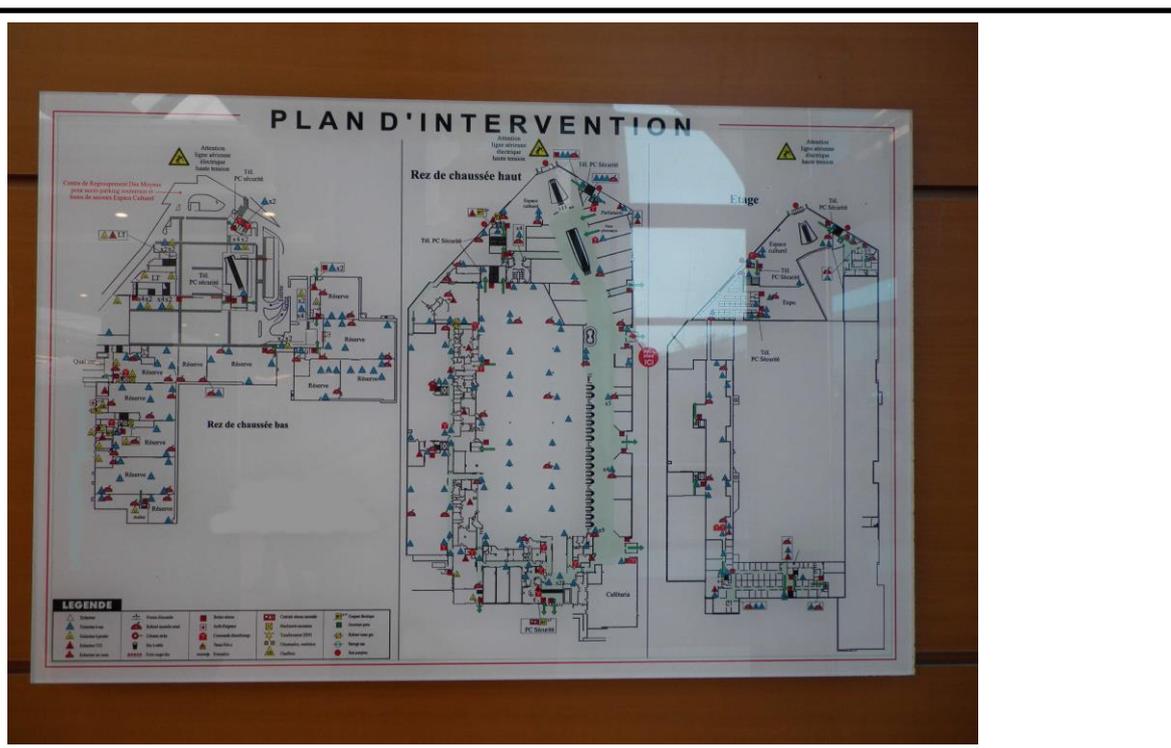
- Des issues de secours ;
- Des espaces d'attente sécurisés ou zones protégées (*s'ils en existent*) ;
- Des locaux techniques et à risques particuliers (TGBT – chaufferie – réserves ...) ;
- Les organes de coupure d'énergie ;
- Les dispositifs de commande des moyens de secours (alarme - désenfumage ...) ;
- Les moyens d'extinction fixes ou mobiles.

Localisation :

Plan d'intervention situé à proximité de l'accès principal

Plan d'évacuation situé à chaque niveau – compartiment ou secteur à proximité des issues.

Visuels : (plan d'intervention de l'établissement à présenter et étudier)





EQUIPEMENT D'ALARME et SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Description :

Signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux.

L'équipement est composé :

- Déclencheurs Manuels d'Alarme à proximité des escaliers, sorties et dans les circulations
- Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (Equipement d'Alarme Type 4, 3 et 2b)
Ou
- Centrale de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) + une Unité de Gestion d'Alarme (UGA) (2a)
Ou
- Equipement de Contrôle et de Signalisation doté d'une UGA (Type 1)

Procédure d'utilisation :

L'alarme doit être maintenue à l'état de veille générale en présence du public ;

Voir procédure pour la gestion d'une alarme

Précisez si une temporisation est programmée et son mode d'exploitation permettant de procéder à une levée de doute confirmant ou non un début de feu nécessitant l'évacuation.

La procédure de réarmement des déclencheurs manuels et de la centrale en cas de déclenchement, intempestif ou non, doit être formalisée ici (manipulation – code de réarmement centrale– clé de réarmement des DM ...)

Localisation : photos des éléments composant l'équipement d'alarme permettant de les localiser



BAAS + DM type 4



CMSI + UGA (type 2b)



Déclencheur Manuel



Diffuseur Sonore



ISSUES DE SECOURS - ECLAIRAGE DE SECURITE

Description :

Les sorties, couloirs, escaliers et allées sont identifiés par une signalétique et balisés par des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation, complétés par des blocs d'éclairage d'ambiance dans les locaux.

Les sorties peuvent être verrouillées par un dispositif électromagnétique asservi au déclenchement de l'alarme incendie. Un déclencheur manuel permet de déverrouiller les issues en cas de dysfonctionnement des automatismes ou de coupure électrique.

Consignes d'exploitations :

Maintenez libres de tout encombrement les sorties et les cheminements ;

- Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage de sécurité tous les mois :
 - Procédez à une coupure électrique générale ;
 - Tester la commande de mise à l'état de repos ;
 - Assurez-vous de la remise en position de veille au retour de l'alimentation ;
- Vérifiez l'autonomie d'au moins 1 heure tous les 6 mois.

Si une coupure générale ou divisionnaire des circuits spécifiques à l'éclairage est prévue dans vos règles d'exploitation, l'éclairage de sécurité par bloc autonome doit être mis à l'état de repos au moyen de la télécommande disposée dans le TGBT ou de l'interrupteur à clé installé dans l'établissement. *La procédure de mise au repos peut être formalisée ici*

Visuels : Insertion photos des sorties et issues de secours de l'établissement afin de les visualiser



Signalétiques des issues / déclencheur manuel de déverrouillage



Balilage des cheminements à parcourir pour atteindre une sortie

**Mise à l'état de repos des
Bloc Autonome
d'Eclairage de Sécurité**



Télécommande TGBT



Interrupteur à clé



EVACUATION DIFFEREE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Description :

Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement avec une aide extérieure, il est prévu des dispositions constructives permettant une évacuation différée.

Les espaces d'attente sécurisés ou solutions équivalentes (pallier d'escalier encloué ou à l'air libre, zone protégée derrière une cloison et une porte coupe-feu) permettent une mise à l'abri temporaire des personnes en situation de handicap.

Ils sont situés en façade ou disposent d'un ouvrant permettant à la personne de signaler sa présence aux services de secours **ou à défaut d'un moyen de communication (interphone – téléphone – bouton d'appel d'urgence).**

L'évacuation des personnes devra être prise en charge par le personnel de l'établissement dès que possible ou, en cas d'impossibilité du fait du sinistre, par les services de secours dès leur arrivée sur les lieux.

Procédure d'utilisation :

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, si vous êtes dans l'incapacité d'aider une personne en situation de handicap à évacuer :

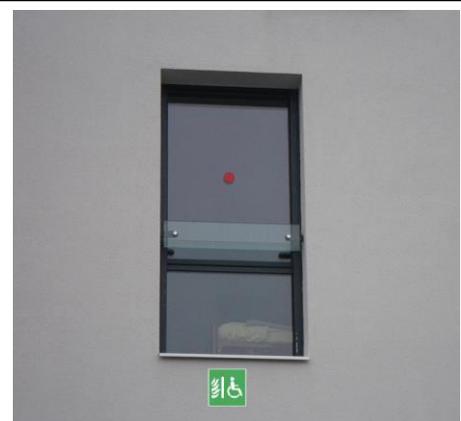
- Dirigez là vers un Espace d'Attente Sécurisé ou une zone protégée ;
- Signalez sa présence aux personnels de l'établissement et aux services de secours.

Visuels : *Insertion photos des accès et moyens de secours à disposition (interphone ...)*



Téléphone – interphone

Consignes pour Espace d'Attente Sécurisé



Symbole d'une baie accessible et d'un EAS en façade repérable des services de secours



COUPURE
D'URGENCE
ELECTRIQUE

DISPOSITIF DE COUPURES D'URGENCE MISE HORS TENSION GENERALE ELECTRIQUE

Description :

Permet de procéder à la coupure d'urgence électrique de l'établissement pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des équipes de secours

Il est associé à la coupure de la ventilation – climatisation afin d'éviter la propagation des fumées par les canalisations **et de ne pas perturber le fonctionnement du désenfumage (s'il existe)**

La coupure peut également être faite directement au TGBT par l'intermédiaire du disjoncteur principal mais peut nécessiter une habilitation électrique correspondante.

Procédure d'utilisation :

En cas de problème électrique, de départ de feu ou la demande des sapeurs-pompiers :

- Brisez la glace et enfoncez le bouton coup de poing d'arrêt d'urgence électrique ;
- Appuyez sur le déclencheur manuel d'arrêt d'urgence ventilation ;

Réarmez au moyen de la clé ou par rotation antihoraire avant de pouvoir réenclencher le disjoncteur au TGBT **(à adapter en fonction des équipements mis à disposition)**

Localisation : *Insertion photos des boîtiers de coupure d'urgence et du TGBT – disjoncteur principal*



Arrêt d'urgence électrique



Arrêt d'urgence ventilation



TGBT



DISJONCTEUR GENERAL



ARRET D'URGENCE ALIMENTATION EN ENERGIE APPAREILS DE CUISSON et de REMISE EN TEMPERATURE FONCTION DESENFUMAGE DES HOTTES

Description :

Permet de procéder à la coupure d'urgence **électrique et / ou en combustibles gazeux, liquide ou en vapeur (à adapter à votre installation)** des équipements de cuisson et de remise en température pour limiter la propagation du feu et supprimer à la production d'énergie.

Il peut être associé un boîtier de commande de l'extracteur de la hotte. Celle-ci est également conçue pour désenfumer le local et éviter ainsi la propagation du feu vers l'espace de restauration et autres locaux annexes.

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu sur un appareil ou dans le local cuisine – îlot de cuisson :

- Procédez à la coupure en énergie des appareils

Si le départ de feu a lieu dans le local cuisine :

- Activez le ventilateur d'extraction de la hotte pour évacuer les fumées

Localisation : *Insertion photos (implantation cuisines – îlots de cuisson)*



Ventilation des grandes cuisines
Matériaux M0 – conduit métallique & rigide (isolée)
Ventilateurs d'extraction 1 heure – 400°C (ouverte)



Arrêt d'urgence électrique appareils de cuisson
Vanne barrage gaz appareil de cuisson



Commande manuelle des ventilateurs d'extraction « évacuation des fumées »



LES VANNES DE COUPURE COMBUSTIBLES

Installations de chauffage

Description :

Permettent de procéder à la coupure d'urgence du combustible alimentant les équipements de chauffage (**gaz – fioul, à adapter à votre établissement**)
Ils peuvent être associés à un boîtier coupure « force » (électrique) pour les chaufferies

Procédure d'utilisation :

En cas d'urgence (départ de feu dans l'établissement ou dans la chaufferie, **fuite de gaz** ou à la demande des sapeurs-pompiers :

➤ **Brisez la vitre et fermez la vanne gaz (position perpendiculaire au tuyau jaune)**

Ou

➤ **Brisez la vitre et tirez sur la vanne police (pour le fioul)**

En cas de fuite de fioul dans le local chaufferie :

- Brisez la vitre et tirez sur la vanne police
- Endiguez puis recouvrez la flaque de sable

Localisation : *Insertion photos de vos installations*



Coupure du combustible GAZ



Coupure de la « force » électrique



Coupure du combustible FIOUL



Bac produit absorbant en cas d'écoulement

Description :

Permettent de procéder l'extraction des fumées afin de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des sapeurs-pompiers tout en limitant la propagation du feu.

Ils sont composés d'amenées d'air, d'exutoires de fumées et de commandes d'ouverture. Des plans schématiques permettant d'identifier les zones ou cantons de désenfumage actionnés doivent être apposés au niveau de chaque boîtier.

L'établissement dispose du matériel de réserve suffisant pour procéder aux essais puis au réarmement afin de maintenir l'installation en état de fonctionnement.

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu dans l'établissement et à la demande des sapeurs-pompiers :

- Identifiez la commande correspondant à la zone (canton) souhaitée ;
- Suivez les instructions indiquées sur le boîtier de commande

La procédure de remise en état de fonctionnement peut être formalisée ici

Localisation : *Insertion photos de vos installations*



Commande de désenfumage escalier protégé

Coffret commandes regroupées multizone (cantons)



Exutoires de fumées





LES PORTES COUPE FEU

Description :

Permettent de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

Elles sont systématiquement associées à un ferme porte. Elles peuvent être à fermeture automatique (*Dispositif Autonome Déclencheur ou asservissement au Système de Sécurité Incendie – équipement d'alarme*)

Aucun obstacle ne doit empêcher leur fermeture (cale, lien, stockage ...)

Modes de fermeture :

- Fermeture automatique en cas de détection incendie à l'intérieur ou l'extérieur
- Fermeture en cas de coupure générale électrique *et/ou de déclenchement d'alarme*
- Fermeture manuelle préventive ou en cas de dysfonctionnement des automatismes

Le tableau DAD doit être réarmé pour fonctionner de nouveau suite à un déclenchement ou une coupure électrique > La procédure de réarmement de votre matériel doit être formalisée ici

Localisation : *Insertion photos de vos installations*



*Porte CF coulissante à fermeture automatique
Asservie à un Détecteur Autonome Avertisseur
Doté d'un élément fusible, sensible à la chaleur (70°C)*



*1 détecteur automatique incendie sensible
aux fumées de chaque côté
Boitier de gestion DAD
(Contrôle batterie - Veille et réarmement)*



LES MOYENS DE SECOURS MOBILES LES EXTINCTEURS

Description :

Appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement.

Ils sont répartis judicieusement dans l'établissement et doivent être fixés, signalés et être maintenus accessibles en tout temps.

Certains extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (gaz - électricité - hydrocarbure)

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques ;
- Retirez le dispositif de sécurité (goupille – plomb) ;
- Percutez l'extincteur suivant les instructions (appareil à pression auxiliaire) ;
- Attaquez le feu à la base des flammes en contrôlant le débit.

Localisation : à adapter aux types d'extincteur réellement présents dans votre établissement



**Extincteur à Eau pulvérisé AB
A pression auxiliaire
Avec ou sans additif
Feu matières solides et liquides**



**Extincteur Poudre ABC
A pression auxiliaire
Tout type de feu**



**Extincteur CO2 B (et C)
A pression permanente
Feu de liquide – Gaz
Adapté aux risques électriques**



LES MOYENS DE SECOURS FIXES LES ROBINETS D'INCENDIE ARMES

Description :

Appareils fixes pour lutter contre un feu naissant et éviter son développement.

Ils sont répartis dans l'établissement de sorte à ce que tout point des locaux soit atteint par au moins 1 jet de lance.

Ils doivent être signalés et maintenus accessibles en tout temps.

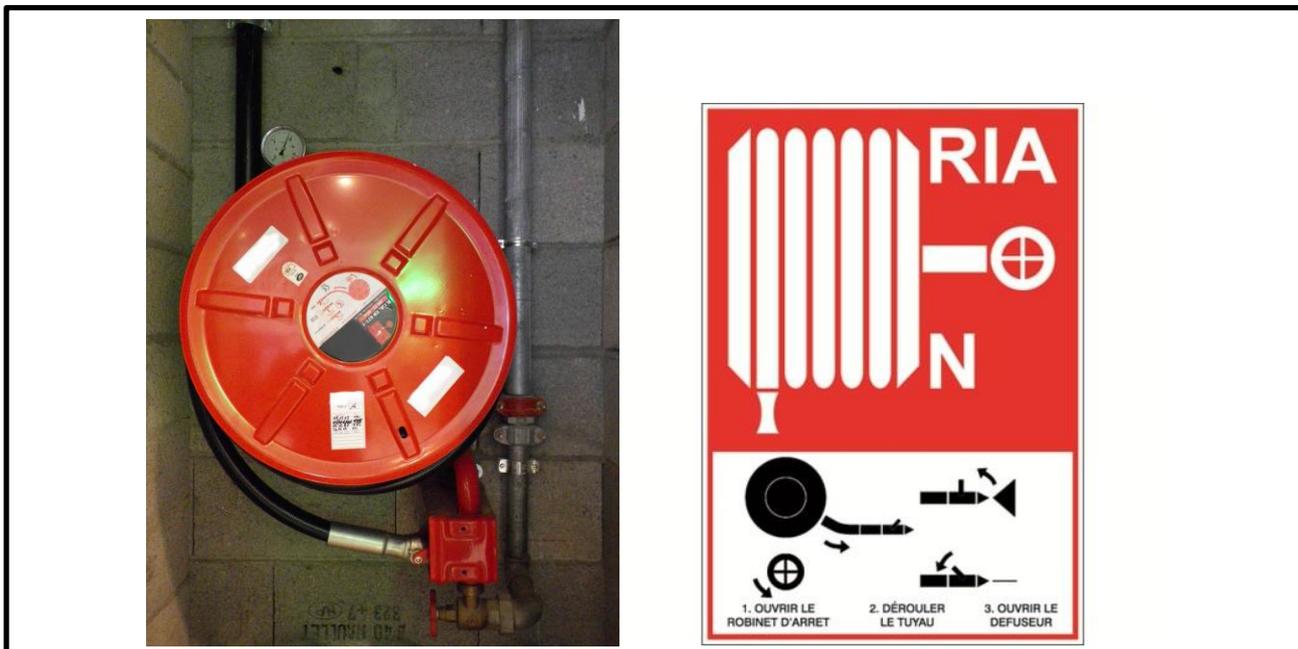
Un manomètre doit permettre de contrôler la pression de l'appareil le plus défavorisé. Cette pression ne doit pas être inférieure à 2.5 bars.

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous de la lance ;
- Orientez le dévidoir de tuyau ;
- Contrôlez l'ouverture de la vanne d'alimentation ;
- Déroulez le tuyau en direction du départ de feu ;
- Ouvrez le diffuseur de la lance ;
- Attaquez le feu à bonne distance.

Localisation : *Insertion photos de vos installations*



Description :

Il s'agit d'un réseau de protection constitué de canalisations et de têtes pulvérisatrices alimentées par une source en eau et des pompes. Elle détecte la présence d'un foyer d'incendie, donne l'alarme et éteint ou limite la propagation du feu jusqu'à l'arrivée des secours.

Les têtes se brisent sous l'action de la chaleur (de 57° jusqu'à 343°) et entraînent le déclenchement des pompes par la baisse de pression.

Chaque tête peut couvrir entre 9 m² et 16 m².

Consignes d'exploitation :

Afin de garantir l'efficacité du système :

- Limitez la hauteur de stockage à 60 cm sous les têtes pulvérisatrices ;
- Signalez toute fuite ou détérioration d'un élément de l'installation ;
- N'occultez jamais le réseau sous des faux plafonds ou autres aménagements ;

Localisation : Insertion photos de vos installations

